

Conférence le 8 octobre à 18h30. Exposition du 23 septembre au 8 octobre dans le hall de la Mairie

Challes-les-Eaux est un nom mythique dans le milieu de l'aviation. Le 8e voyage aérien au monde s'y est déroulé dès 1874 et la Commune savoyarde accueille depuis 1913 un aérodrome des plus réputés. Le terrain d'aviation se situe à cheval sur les trois communes de Barby, La Ravoire et Challes les Eaux. À l'occasion du centenaire de ce site exceptionnel, il était indispensable de rappeler :

- les meetings accueillant les plus prestigieux pilotes de leur époque
- la création de l'Aéro-Club de Savoie en 1934
- l'école des Remous de Joseph Thoret avant-guerre
- le début des vols en planeur sous l'Occupation
- un centre national des plus importants de 1945 à 1976 formant de nombreux moniteurs

et pilotes professionnels

- la formation de pilotes militaires dans les années 50
- et autres expérimentations de techniques (turbopropulseurs, hélicoptères, vol en montagne, lancement par treuil...)

Ces initiatives ont été complétées par la montée en puissance du centre de vol à voile, aujourd'hui un des plus grands d'Europe et le premier de France pour ce qui est de la formation des jeunes pilotes. À cette occasion, retrouvez à la mairie une exposition, retraçant l'histoire de l'aérodrome, qui a été prêtée du 23 septembre au 8 octobre par l'association Challes Aviation. Jean-Noël Violette, ingénieur aéronautique, pilote et instructeur de vol à voile, présentera le mardi 8 octobre à 18h30 une conférence retraçant cette riche histoire.

INFOS DIVERSES

LES CHAVONNES FLEURIES

Le Club des Chavonnes fleuries est ouvert les mardis et vendredis de 14h à 18h. Ses principales activités sont les jeux : Jeux de cartes (belote et tarots), Scrabble, différents jeux de société (Rummikub, Triomino, etc.)

Un petit groupe se réunit le mercredi de 14h à 17h et confectionne des tricots qui sont destinés soit à la maternité de Chambéry (pour les prématurés) soit au Secours Populaire.

Ce club est réservé aux personnes à la retraite. Vous pouvez vous inscrire aux jours et heures d'ouverture indiqués ci-dessus. L'adhésion au club est d'un montant de 15€. Venez nombreux!

TÉLÉTHON 2013

Après le beau succès de la saison 2012 (14 500 € récoltés), l'association Barbython organise une sixième édition du Téléthon à Barby, samedi 7 et dimanche 8 décembre. Diverses animations se dérouleront le samedi : vente de bûche géante dès 10h, relais marche / course / rollers / fauteuil de 12h à 19h, course des enfants et bien d'autres, Place de la Mairie. À ne pas manquer, samedi soir à la Salle des Fêtes, repas avec la participation du groupe Chabert & Co, Rhythm'n Blues (sur réservation). Le dimanche matin auront lieu la course chronométrée 10 km avec buffet à l'arrivée et le lâcher de ballons. Comme l'an dernier une vente de repas traiteur est également prévue. L'équipe des organisateurs et des bénévoles compte sur la participation du plus grand nombre, particuliers et associations, pour que ce week-end soit une réussite sportive et humaine et donne rendez-vous à tous en Décembre. Pour toute information, consulter le site barbython.fr ou contacter Marie MONACI 06 31 19 28 88 ou Roland PARAVY 06 03 42 15 98.

CONCOURS PHOTOS

Le thème cette année est : « en vol »
Vous pouvez déposer vos photos à la Mairie jusqu'au 15 octobre, la participation est gratuite. Le vernissage de l'exposition aura lieu le vendredi 8 novembre à 18h à la Mairie. Les photos seront exposées jusqu'au 28 février 2014. Les habitants noteront les photos sélectionnées du 8 novembre



BIBLIOTHÈQUE LES MILLE FEUILLETS

- **Du nouveau pour les jeunes** : l'adhésion est GRATUITE jusqu'à 18 ans.
- Venez découvrir plus de 160 documentaires neufs pour jeunes et adultes achetés grâce à une subvention exceptionnelle de l'Assemblée des Pays de Savoie et Savoie Biblio;
- le 11 octobre, Lucien SUEL, auteur sélectionné pour le prix Rosine Perrier du festival du livre d'Hemillon, présentera son livre « Blanche étincelle » (disponible à la bibliothèque) à 20h. Rencontre organisée en partenariat avec les bibliothèques de La Ravoire et Bassens.
- le 16 octobre, heure du conte à 10h15. Vous aimez lire, vous avez envie d'échanger vos impressions de lecture, découvrir de nouveaux auteurs, venez passer une heure conviviale et en toute simplicité avec le comité de lecture le premier lundi de chaque mois. Première rencontre le 7 octobre.

ANCIEN CIMETIÈRE

Toute famille, titulaire d'un titre de concession, est priée de prendre contact avec les services de la mairie.

AGENDA

→ OCTOBRE

mardi 8 : conférence de M. VIOLETTE sur le Centenaire de l'aérodrome à 18h30 à la salle de conférence

jeudi 10 : à 19h. Résidence des Epinettes « Oiseau de passage » : Interprétation de chansons de G. Brassens.
Vendredi 11 : salle de conférence à 20h : présentation du livre « Blanche étincelle » de M. SUEL

lundi 14 : Conseil Municipal à 19h

mardi 15 : de 13h à 15h une collecte de déchets de soins par le MEDIBUS à St Alban Laysse parking face de la mairie

mercredi 16 : heure du conte à 10h15 à la bibliothèque
vendredi 18 : de 9h à 11h - salle des 4 saisons au Clos Gaillard - 10^{ème} anniversaire des Petits Pas
samedi 19 : de 9h à 12h et de 14h à 17h - opération de déstockage de produits dangereux (peintures, solvants, huiles, détergents...) à la déchetterie de St Alban Laysse.

→ NOVEMBRE

samedi 9 et dimanche 10 : bourse aux skis à la salle des fêtes. Dépôt du matériel samedi matin dès 8h. Vente samedi après-midi à partir de 13h et dimanche.

lundi 11 novembre : Cérémonie commémorative
dimanche 17 : exposition de créations artistiques de 10h à 18h à la salle des fêtes organisée par le GAB
samedi 23 : de 10h à 12h inaugurations de l'école élémentaire et d'une œuvre d'art à découvrir à la Maison des Associations

lundi 25 : Conseil Municipal à 19h

→ DÉCEMBRE

samedi 7 et dimanche 8 : Téléthon

dimanche 15 décembre : concert à 17h à l'église de Barby par la Chorale Cadence et le Chœur Alpin de Barberaz.

Lundi 16 : Conseil Municipal à 19h

mercredi 18 : de 15h à 17h au parking de la Mairie de la Ravoire collecte de déchets de soins (MEDIBUS)

BARBY

FLASH

AUTOMNE 2013



En ce début d'automne la rentrée est déjà derrière nous. Après la satisfaction de l'ouverture d'une 5^{ème} classe à l'école maternelle, les travaux s'achèvent à l'école élémentaire. Les écoliers et leurs enseignants prendront possession de locaux tous neufs à la rentrée des vacances de Toussaint. D'ici là des travaux d'accessibilité et de nombreuses reprises de voiries seront réalisés sur l'ensemble de la Commune. Le traitement des abords de la Résidence de la Monférine sera quant à lui lancé et la 1^{ère} phase s'achèvera avant l'hiver.

LE MOT DU MAIRE

Le Maire, **Catherine CHAPPUIS**

Le projet d'aménagement et d'urbanisation du Grand Clos vient aussi de franchir une étape importante. Après une phase plus administrative de 18 mois (démarche participative, création de la ZAC, consultation d'aménageurs) la Société d'Aménagement de la Savoie a été choisie pour être l'aménageur du quartier d'habitat collinaire durable exemplaire que la Commune a défini et qui accueillera à terme 150 nouveaux logements. À l'échelle des 5000 demandes de logement non satisfaites sur l'agglomération chambérienne il s'agit d'un projet tout à fait modeste, recensé dans le Programme Local de l'Habitat

qui s'achève cette fin d'année 2013 mais qualifié de structurant dans le prochain PLH 2014-2019. C'est en juillet dernier que le contrat qui lie pour 10 ans la Commune et la SAS a été signé. L'aménageur s'est ensuite immédiatement mobilisé pour recruter les partenaires qui l'accompagneront pour la mise en œuvre du projet. Ce 20 septembre une réunion publique a permis la présentation de l'équipe réunie par la SAS : le Cabinet EPODE maître d'œuvre VRD et Paysage, Sabine LOUP-MENIGOZ architecte en chef, SE et ME assistant à Maîtrise d'ouvrage Haute Qualité Environnementale et le Bureau d'Études SETIS chargé des compléments à l'étude d'impact, du dossier Loi sur l'Eau et de l'étude d'opportunité énergétique.

Sans tarder les études vont reprendre et s'affiner, notamment avec la réalisation d'un relevé topographique détaillé et des études de sol complémentaires après que soit effectué un indispensable débroussaillage pour permettre l'accès aux parcelles partiellement en friches. D'ici la fin de l'année la SAS rachètera le foncier respectant ainsi le calendrier de portage de l'Établissement Public Foncier Local et au printemps prochain des fouilles archéologiques préventives réglementaires seront menées.

Chacune à leur niveau ces réalisations préparent l'avenir et s'inscrivent dans une cohérence globale d'aménagement qui se construit patiemment sur le long terme, dans le respect de l'intérêt général et avec le souci permanent de toujours apporter, aussi, la meilleure réponse aux besoins du quotidien.

Entrée piétonne du Clos Gaillard.



BARBY

LA RENTRÉE SCOLAIRE

ÉCOLE MATERNELLE

124 élèves dans l'école cette année avec l'ouverture d'une cinquième classe

Directrice : Madame Anne FRANÇILLON

Petite section (24 élèves) dans la classe de Monsieur Denis OLIVERES et Madame Sandrine LUCIEN

Petite section (17 élèves) et **moyenne section** (7 élèves) : 24 élèves dans la classe de Madame Anne FRANÇILLON et Madame Barbara REMONTET

Moyenne section (25 élèves) dans la classe de Monsieur Thomas GRANGEAT

Moyenne section (5 élèves) et **grande section** (21 élèves) : 26 élèves dans la classe de Madame Aline ZECCHINI

Grande section (25 élèves) dans la classe de Madame France BATTISTELLA et Madame Sandrine LUCIEN

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

136 élèves dans l'école cette année

Directeur : Jean-Philippe CARRON

CLIS (9 élèves) dans la classe de Monsieur Stéphane LHERMEY

CP (21 élèves) dans la classe de Madame Emmanuelle CELADIN et Madame CAO

CE1 (26 élèves) dans la classe de Madame CHARLAIX



La rentrée au collège.

CE1 (6 élèves) et **CE2** (20 élèves) : 26 élèves dans la classe de Madame MILLET

CE1 (6 élèves) et **CM1** (21 élèves) : 27 élèves dans la classe de Madame DUTRUEL

CM2 (27 élèves) dans la classe de Monsieur CARRON et Madame CAO

Réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté (RASED) :

- **Psychologue scolaire** : Madame ANDRE

- **Maître E (accompagnement pédagogique)** : Monsieur GODINO

LA RENTRÉE AU COLLÈGE JEAN MERMOZ

Les effectifs sont en légère baisse. Les 470 élèves se répartissent en 20 classes : 5 sixièmes, 5 cinquièmes, 5 quatrièmes, 4 troisièmes et l'unité localisée pour l'intégration scolaire. Tous les personnels se mobilisent pour assurer la réussite de tous et la construction du projet personnel de chacun. Une attention particulière

est portée aux élèves en difficulté, avec la mise en place de l'accompagnement éducatif, des heures d'aide au travail personnel et de tutorat. Avec les stages en entreprises pour les 3^{èmes}, divers mini-stages, l'option découverte professionnelle, les sections européennes en anglais et en italien, les différents projets pédagogiques culturels et voyages linguistiques, le collège affiche sa volonté d'ouverture sur le monde. Il est cependant regrettable qu'une partie des salles de classe ne bénéficient toujours pas d'un câblage permettant l'accès Internet et qu'un nombre croissant d'enseignants doivent partager leurs services sur plusieurs établissements. Les équipes espèrent malgré tout maintenir en juillet 2014 le très bon taux de réussite au diplôme national du Brevet obtenu cette année : 91,2 %.

Souhaitons à tous une excellente année scolaire.

ÉTÉ 2013 AU CENTRE DE LOISIRS

Ce fut un été riche en couleur au centre de loisirs de Barby! Les enfants ont pu découvrir leurs talents cachés au travers de multiples activités autour des arts graphiques, des arts de la rue ou encore des arts de la table. L'été a bien sûr été ponctué de multiples sorties, journées au lac, grands jeux avec les copains des autres centres, bivouac, randonnée à la Croix du Nivolet, pour le plaisir des enfants!

La rentrée s'est faite tout en douceur, les enfants ont entamé un voyage autour du monde... pour l'instant, nul ne sait où ils s'arrêteront. Vous trouverez plus de renseignements pour les vacances

d'automne dans la plaquette distribuée dans les écoles. Les inscriptions se font directement au centre de loisirs (qui se situe dans l'école maternelle) les mardis et jeudis de 16h à 18h et les mercredis de 17h à 18h30. Tél. : 04 79 71 31 55.



LES PETITS PAS

Le lieu d'accueil enfants-parents « les Petits Pas » fête l'anniversaire de ses 10 ans le vendredi 18 octobre de 9 heures à 11h dans la salle des 4 saisons, au clos Gaillard avec l'intervention d'un psychologue et d'une conteuse.



INFOS TRAVAUX

→ **Salle des fêtes** : l'accessibilité de la salle des fêtes aux personnes handicapées a été réalisée par les agents communaux. La salle a été repeinte lui conférant un caractère plus accueillant.

→ **Toiture de l'école maternelle** : des travaux de reprise de l'étanchéité (à la charge des entreprises) dans le cadre de la garantie décennale ont été réalisés.

→ **Achat d'une nacelle** : la Commune s'est dotée d'une nacelle articulée télescopique qui permettra de répondre plus rapidement à la demande concernant des dépannages sur l'éclairage public. Cet engin permettra aussi une facilité d'entretien des toitures et chéneaux des bâtiments communaux, ainsi que la taille des arbres.

→ **École élémentaire** : Les travaux de l'école sont en phase finale, les opérations préalables à la réception se déroulant à la fin du mois de

septembre. La réception du chantier est prévue pour le 18 octobre. Le personnel communal pourra alors investir les locaux pour préparer le déménagement pendant les vacances de la Toussaint et le nettoyage, afin d'assurer la rentrée des élèves le lundi 4 novembre.

→ **Abords de la résidence de la Monférine** : les travaux d'aménagements démarreront le 7 octobre. Ils débiteront par la future entrée principale, pour se poursuivre par le parvis autour du cèdre. Un plan des aménagements est affiché en mairie.

Les travaux d'aménagement des quais bus (équipements favorisant l'accès des utilisateurs aux véhicules) pourraient occasionner des gênes ponctuelles à la circulation.

→ **Réfection de voiries communales** : La réfection des voiries communales consiste à faire un entretien préventif des voiries, pour assurer leur

viabilité dans le temps. Une mise aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite est aussi prévue pour permettre la circulation de tous sur les trottoirs et chemins piétons. Ces travaux auront lieu très prochainement, et dureront 2 à 3 semaines. Une campagne complémentaire sera réalisée au 2^{ème} semestre 2014, tous les travaux ne pouvant se faire en 2013. Dans ce cadre les travaux de reprise superficielle conduiront à un gravillonnage de certaines voiries qui seront balayées dans un délai de 10 jours. Une signalétique sera mise en place pour avertir les usagers de la route.

→ **Maison médicale** : L'étude est en cours pour permettre un rafraîchissement et une meilleure adaptabilité des locaux des kinésithérapeutes nouvellement installés au sein de la maison médicale. Ces travaux démarreront fin 2013-début 2014.

LA VIE À BARBY

OUVERTURE PROCHAINE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE RÉNOVÉE

Cette année à Barby, une deuxième rentrée est en préparation pour les élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2. L'école élémentaire réhabilitée sera prête à accueillir les enfants au retour des vacances de la Toussaint.

Après une phase d'études et de concertation, les travaux de réalisation du projet, commencés le 6 juillet 2012, s'achèvent. Les façades s'égayent d'une pointe de couleur rehaussant l'association du « trespas » blanc et du zinc gris, tandis que l'assemblage du préau apporte la dernière touche à l'architecture moderne du bâtiment. Rappelons que ce projet est né de la nécessité de sécuriser la toiture de l'ancien bâtiment mais qu'il permettra également de nombreuses améliorations :

→ Mieux répondre aux besoins de nos élèves et de leurs enseignants : en mettant à disposition plus de salles pour du travail en groupe réduit, des murs et parois facilitant les affichages en classe, un éclairage naturel optimisé dans les halls et les classes, une qualité de l'air améliorée par le choix des matériaux et une ventilation double flux adaptée aux besoins en oxygène des

enfants... mais aussi : un préau extérieur pour les jours de pluie, un gymnase plus lumineux pourvu de baies vitrées, un parking à vélos.

→ Accompagner les évolutions technologiques et pédagogiques : en ouvrant les classes sur l'ère numérique avec par exemple des vidéos projecteurs interactifs au-dessus de chaque tableau.

→ Être plus efficace en terme de performance énergétique : l'isolation thermique, quasiment inexistante dans l'ancienne école, est désormais d'une efficacité notable. Avec une isolation extérieure des murs, des doubles vitrages performants et une ventilation double flux, le niveau « Bâtiment Basse Consommation » en rénovation est vérifié notamment par des tests d'étanchéité à l'air et permettra des économies substantielles de chauffage. Quant au « confort d'été », de mai à fin septembre, outre la bonne isolation du bâtiment, la végétalisation de la toiture y contribuera également.

→ Être bien sûr accessible à tous, le bâtiment est désormais conforme aux normes concernant le handicap.



Il est à souligner que le budget de cet important projet, malgré des imprévus de chantier rencontrés dès le début des travaux, reste conforme au montant voté en conseil municipal et ne nécessitera aucun endettement de la collectivité. En effet, le coût pour la commune sera de près de 1,3 M €, tandis que le conseil général de la Savoie pour sa part, contribue à ce projet en le subventionnant à hauteur de 530 000 €.

Notez enfin que, peu après l'arrivée des élèves dans les classes, l'inauguration de la nouvelle école élémentaire aura lieu le **samedi 23 novembre 2013. Dès 10h**, tous ceux qui le souhaitent pourront alors découvrir plus précisément notre nouvel établissement scolaire.

FAMILLES A ÉNERGIE POSITIVE

Envie d'être « coaché » pour réaliser des économies d'énergie à la maison ? Optez pour le défi familles à énergie positive!

Nouveauté 2014 : la 5^{ème} édition intègre désormais en plus de l'énergie, consommation d'eau et mobilité.

Au cours de l'hiver dernier, 180 familles ont formé **23 équipes en Savoie**, entre voisins, entre amis, entre collègues, toutes les formules sont possibles. Depuis 2009, 1500 personnes environ ont concouru dans le département, elles ont en moyenne économisé **15 % sur leur facture d'énergie, soit 240 euros**. Elles l'ont fait, sans investir dans leur logement, uniquement par des gestes économes au quotidien, pièce par pièce : éteindre les veilles dans le salon, nettoyer régulièrement le réfrigérateur dans la cuisine, éteindre les lumières quand les enfants

sortent de leur chambre, vérifier la température du chauffe-eau, etc.

Si elles l'ont fait, vous pouvez réussir vous aussi! Chaque capitaine d'équipe bénéficie d'une formation de l'ASDER une semaine avant le lancement de l'opération « défi ».

Les inscriptions peuvent déjà être prises en compte avant même la réunion d'information et de lancement prévue le 15 novembre.

Pour en savoir plus et s'inscrire jusqu'au 30 novembre 2013 : ASDER 04 79 85 88 50 faep@asder.asso.fr <http://savoie.familles-a-energie-positive.fr/>



CINÉ SENIORS

Les séances de cinéma seniors reprendront à l'automne, selon le calendrier suivant : les jeudis 10 octobre, 14 novembre, 12 décembre 2013, 23 janvier, 13 février, 20 mars, 17 avril 2014

Les séances débiteront à 16h au cinéma Le Challenger à Challes les Eaux. Le départ en bus se fera à l'arrêt devant la Monférine (prise en charge du transport par la mairie). Le prix de la séance est de 4,50 €.

RECENSEMENT DE LA POPULATION (INSEE)

Le recensement des habitants aura lieu du 16 janvier au 15 février 2014. 6 postes d'agents recenseurs sont prévus. Les personnes intéressées peuvent faire acte de candidature en s'adressant à la Mairie dès que possible.

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 16 SEPTEMBRE 2013

Au fil des délibérations (le compte rendu détaillé est affiché en mairie), ont été adoptées, notamment, les décisions suivantes :

→ Institution d'un abattement de 10 % de la valeur locative moyenne des habitations en faveur des personnes handicapées ou invalides permettant la diminution de la taxe d'habitation des personnes concernées. Ces dernières sont appelées à se manifester auprès des services fiscaux avant le 1^{er} janvier prochain.

→ Décision de l'assujettissement, sous certaines conditions, des logements vacants non meublés à la taxe d'habitation (vides de + de 2 ans et n'ayant pas été occupés pendant 90 jours pendant cette période).

→ Approbation du Plan communal de sauvegarde de la Commune (PCS), ainsi qu'annoncé dans le dernier Barby Flash.

COMPOSTAGE COLLECTIF AU CLOS GAILLARD

Le site de compostage du Clos Gaillard fonctionne avec succès depuis le mois de mai 2013.

La bonne qualité du compost demande un brassage régulier (une fois par semaine) du mélange déchets/broyat. Actuellement cette tâche est assurée par une seule personne, qui recherche de bonnes volontés pour la seconde. Contacter Compost'Action au **06 51 73 67 19**.